

Formation 2018

CEPH A – février 2018 – V6

CEPH A – Artisan Européen Bâtiment Passif

<p>En partenariat avec La Maison Passive France, le cd2e vous propose 5 jours de formation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à niveau vos connaissances sur le standard du Bâtiment Passif Comprendre les tenants et les aboutissants d'un travail d'équipe sur un chantier Passif Obtenir un argumentaire pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages à la construction passive Vous former aux spécificités de la conception passive Découvrir l'impact des autres corps de métiers sur un chantier passif Étudier la ventilation et le chauffage de manière très détaillée 	
Durée	<p>5 journées de 7,5 heures réparties sur 2 mois, soit un programme intensif de 37h30.</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 demi-journée pour un examen qui dure 1h30.
Date	<p>17, 18, 19 avril 2018 03 & 4 mai 2018 Examen le 25 mai 2018</p>
Public cible	<p>Artisans, Dirigeants d'entreprises Artisanales et leurs collaborateurs</p>
Prérequis	<p>Pas de prérequis obligatoire</p>
Effectif	<ul style="list-style-type: none"> 6 stagiaires minimum 12 stagiaires maximum
Coût pour une session	<ul style="list-style-type: none"> Formation : 1788€ TTC parcours complet 1254€ TTC les 3 jours Examen : 635€ TTC examen complet 465€ TTC examen 1 parcours Repas non compris, nous contacter.
Méthodes et moyens pédagogiques	<p>Support de cours fournis par La Maison Passive, vidéoprojecteur, manuels</p>
Lieu de la formation	<p>Nous contacter La 1^{ère} formation aura lieu en Hauts-de-France (plateaux techniques à confirmer)</p>
Intervenants	<p>Intervenants diplômés CEPH-A</p>
Contacts	<p>Marie Darul, consultante écoconstruction 06 01 99 96 47 m.darul@cd2e.com</p>
Modalités	<p>Préinscription obligatoire et validation des inscriptions 15jrs ouvrés avant la date de démarrage</p>
Validation des acquis	<p>Certificat Passivhaus (si passage et réussite de l'examen final). Attestation de formation</p>

Le Parlement Européen demande qu'à partir de 2020, le standard Bâtiment Passif soit appliqué à toutes les constructions neuves. Pour une mise en œuvre optimale de ce standard à haute efficacité énergétique, l'Europe aura besoin d'artisans possédant des connaissances approfondies pour répondre aux objectifs énergétiques définis lors de la conception et assurer efficacement la mise en chantier des bâtiments passifs.

Pour répondre à ce besoin, la formation a pour objectif de former les professionnels du bâtiment de demain.

TRONC COMMUN (1j)

- Le standard de construction Bâtiment Passif
- L'étanchéité à l'air
- La rentabilité
- Convaincre le Maître d'ouvrage
- Les différentes étapes de la construction
- Interfaces entre les différents corps de métiers

MODULE 2: PARCOURS « ENVELOPPE DU BATIMENT » (2j)

Alternant théorie et pratique, ce module vous forme aux spécificités de la conception passive et met l'accent sur les bonnes pratiques en matière de **ponts thermiques**, de **menuiseries** et **d'isolation**. Vous aurez également une introduction à l'autre module proposé, soit la technique du bâtiment afin de pouvoir vous faire découvrir l'impact des autres corps de métiers sur un chantier passif

- L'isolation thermique
- Les ponts thermiques
- Les fenêtres
- Assainissement énergétique
- Principe de base de la technique du bâtiment
- Exercices pratiques : pose de bande d'étanchéité à l'air, pose de plaques d'isolation extérieure, etc...

MODULE 3 : PARCOURS « TECHNIQUES DU BATIMENT » (2j)

La **ventilation** et le **chauffage** sont 2 points saillants dans la technique du bâtiment passif. C'est pourquoi vous les étudierez de manière très détaillée : à la fois pour le **bâtiment neuf et la rénovation**. Vous vous formerez également, lors d'ateliers, avec des cas pratiques. Vous aurez également une introduction à l'autre module proposé, soit la technique du bâtiment afin de pouvoir vous faire découvrir l'impact des autres corps de métiers sur un chantier passif

- La ventilation
- La ventilation du bâtiment existant
- Le chauffage
- Principes de base de l'enveloppe du bâtiment
- Exercices pratiques : détection des erreurs sur une VMC installée en atelier, mise en route et équilibrage de l'installation

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

CEPH A – Artisan Européen Bâtiment Passif

17, 18, 19 avril 2018
3 & 4 mai 2018
Examen le 25 mai 2018

À retourner par mail, à m.darul@cd2e.com

Le bulletin de pré-inscription est à communiqué auprès votre contact cd2e pour nous permettre de vous accompagner dans le montage de votre dossier de financement si besoin. Suite à cet enregistrement, nous prendrons contact avec vous pour vous communiquer les documents nécessaires à l'enregistrement et la validation de votre inscription, à savoir :

- Bulletin d'inscription définitif
- Conditions générales de vente
- Contrat de formation
- Règlement intérieur

PARTICIPANT(E)

Nom : _____
 Nom de jeune fille : _____
 Prénom : _____
 Date de Naissance : _____
 Fonction : _____
 Tél professionnel : _____
 Tél personnel : _____
 E-mail professionnel : _____
 E-mail personnel : _____

ENTREPRISE, ORGANISME OU STRUCTURE

Raison sociale : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tél. : _____
 Fax. : _____
 Contact Formation : _____
 Fonction : _____
 Tél : _____
 E-mail : _____

VALIDATION DES PRÉREQUIS

Fonction : _____
 Ancienneté : _____
 Statut : _____
 Expérience en lien avec la formation : _____
 → _____

PRISE EN CHARGE DE FORMATION PRÉVUE

Organisme financeur : _____
 Contact : _____
 Fonction : _____
 Tél : _____
 E-mail : _____
 Envisagez-vous de mobiliser votre CPF* OUI NON

* + d'infos sur le CPF <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

En 2018 : Etes-vous membre cd2e 2018 OUI NON

POUR MIEUX PRÉPARER NOTRE ÉCHANGE

Faites nous part de vos questions _____

